

Cote du document: EB 2020/129/R.13/Add.1
Point de l'ordre du jour: 7 b) ii) a)
Date: 23 mars 2020
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Observations du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA sur le Programme d'options stratégiques pour le pays relatif aux États-Unis du Mexique

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Oscar A. Garcia
Directeur
Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
téléphone: +39 06 5459 2274
courriel: o.garcia@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra
Cheffe
Gouvernance institutionnelle et relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-neuvième session
Rome, 20-21 avril 2020

Pour: **Examen**

Observations du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA sur le Programme d'options stratégiques pour le pays relatif aux États-Unis du Mexique

I. Observations d'ordre général

1. Le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) a réalisé en 2019 une évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) du Mexique, couvrant la période 2007-2018. Le rapport de l'ESPP comprend des recommandations à l'intention du nouveau programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP). Conformément à la pratique établie, l'accord conclusif relatif à l'ESPP, signé en décembre 2019, est joint en appendice au nouveau COSOP pour la période 2020-2025.
2. **Principales conclusions et recommandations de l'ESPP.** L'ESPP a relevé que le programme réalisé au Mexique avait appuyé des communautés et des groupes pauvres qui n'avaient pas jusque-là bénéficié d'autres programmes de développement rural et de réduction de la pauvreté. Le programme a démontré que la participation à des activités productives pouvait être compatible avec l'amélioration de la gestion des ressources naturelles.
3. La performance et les résultats du portefeuille de prêts ont toutefois été entravés par: i) des lacunes dans la conception des projets; ii) des retards d'exécution dus aux changements dans les stratégies et les politiques de développement rural, et à l'insuffisance des mesures prises pour ajuster la conception et l'exécution des projets en réponse à ces changements; iii) le manque d'approches efficaces en matière de services financiers et d'accès au marché pour les producteurs primaires et leurs organisations.
4. En outre, l'absence d'une représentation du FIDA au Mexique disposant d'un pouvoir décisionnel a réduit les occasions de concertation avec le Gouvernement et d'interaction avec les organisations internationales.
5. L'ESPP contenait les recommandations suivantes:
 - i) ajuster le ciblage géographique et agroécologique dans le pays, grâce à une cartographie plus précise de la pauvreté;
 - ii) améliorer la qualité technique de la conception, notamment dans les domaines suivants: a) formation et conseils techniques à l'intention des producteurs primaires et de leurs organisations; b) financement des microentreprises rurales; c) accès aux marchés et liaisons avec les filières;
 - iii) améliorer le suivi et l'exploitation des enseignements tirés;
 - iv) mieux intégrer les activités de prêt et de don;
 - v) renforcer la capacité du FIDA d'appuyer le programme et d'interagir avec des partenaires clés au Mexique;
 - vi) faire en sorte que les organismes publics mexicains jouent un rôle plus proactif dans l'évaluation de la qualité de conception des projets et prévoient des allocations budgétaires adéquates pour l'exécution des projets.
6. IOE juge digne d'éloges la préparation de l'accord conclusif. Le document témoigne d'une forte appropriation, par le Gouvernement et le FIDA, de la suite donnée aux recommandations et présente une vue générale convaincante de la marche à suivre.

7. Ce nouveau COSOP pour le Mexique intègre les enseignements tirés de l'exécution du précédent programme de pays et harmonise la collaboration entre le Fonds et le Mexique avec les politiques nationales et le Cadre stratégique du FIDA 2016-2025. Le COSOP prend en compte le fait que les ressources financières du FIDA au Mexique ne représentent qu'une petite partie des dépenses publiques et qu'elles ont, pour le budget de l'État, un caractère de non-additionnalité. C'est pourquoi les interventions du FIDA doivent être de très haute qualité et répondre à des besoins spécifiques ne pouvant pas être satisfaits par des programmes publics existants ou des initiatives financées par d'autres donateurs.
8. Le nouveau COSOP est plus clair que les précédents pour ce qui concerne:
 - i) les priorités géographiques, fondées sur les caractéristiques de pauvreté de la population; ii) les catégories utilisées pour le ciblage socio-économique (populations rurales autochtones, femmes, jeunes et population d'origine afro-mexicaine).

II. Observations spécifiques

9. Les trois objectifs stratégiques du COSOP¹ sont pertinents du point de vue de la réduction de la pauvreté rurale au Mexique.
10. La malnutrition (à laquelle fait référence le premier objectif) est un problème persistant dans les zones rurales marginalisées. Les projets appuyant avec succès la diversification des sources de revenu, comme le Projet de développement forestier à assise communautaire dans les États du Sud (Campeche, Chiapas et Oaxaca), financé par le FIDA, peuvent aussi contribuer à améliorer les régimes alimentaires, comme le montre l'ESPP.
11. Le deuxième objectif, visant à renforcer l'impact des programmes prioritaires du Gouvernement, peut sembler ambitieux, compte tenu du volume limité des ressources du FIDA. Le COSOP insiste à juste titre sur l'importance d'une reproduction à plus grande échelle des expériences réussies du portefeuille du FIDA. Cela supposera une concertation régulière avec les organismes d'exécution.
12. Le troisième objectif concerne l'adaptation aux changements climatiques. Par le passé, plusieurs projets ont encouragé des activités (reboisement ou gestion durable de l'eau, par exemple) en phase avec l'adaptation aux changements climatiques. Toutefois, ces activités ne s'inscrivaient pas dans un cadre ou un plan spécifiques. L'adoption d'un objectif stratégique spécifique aux changements climatiques pourrait contribuer à introduire davantage de cohérence dans ces initiatives.
13. La section D du rapport (paragraphe 41 et 42) présente plusieurs scénarios relatifs aux interventions du FIDA au Mexique. Il s'agit là d'une approche raisonnable, étant donné que le Gouvernement n'a pas encore formulé de demande plus détaillée de financement de projets. Les scénarios diffèrent, mais prévoient tous des liaisons avec les programmes nationaux. Ils présentent des caractéristiques communes, comme l'inclusion financière et économique, l'accès au marché, la gestion des ressources naturelles et la résilience face aux changements climatiques, toutes pertinentes pour les objectifs du COSOP.
14. Le paragraphe 43 traite de l'appui envisagé aux investissements du secteur privé. Il s'agit d'un domaine d'intervention entièrement nouveau. Il est évident que le FIDA devra établir des relations avec des partenaires ayant une expérience des approches de l'appui au secteur privé au Mexique.
15. Le COSOP (paragraphe 24) cite l'importance du Projet d'inclusion productive en milieu rural (PROINPO) dans l'appui à l'intégration entre les programmes de protection sociale et l'inclusivité dans la production économique. L'ESPP avait établi

¹ Objectif stratégique 1 – contribuer à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle; objectif stratégique 2 – renforcer l'impact et la durabilité des programmes considérés comme prioritaires par le Gouvernement; objectif stratégique 3 – contribuer à renforcer les stratégies d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à leurs effets.

une distinction entre la contribution de ce projet à la concertation sur la pauvreté (importante) et sa performance en termes de décaissement de fonds et de prestation de services (jugée faible). Dans l'ensemble, la fusion de la protection sociale et de l'inclusion économique constitue, au Mexique, un concept attractif. Toutefois, les instruments et approches appropriés pour la mise en œuvre de ce concept doivent encore être établis. Le PROINPRO avait fait face à deux problèmes majeurs: i) absence d'une unité spécifique de gestion du projet; ii) dépendance à l'égard d'autres programmes publics sur les ressources desquels il n'avait aucun contrôle. Ces questions institutionnelles devront être résolues avant tout nouveau travail dans ce domaine.

16. Le COSOP prévoit que le FIDA appuiera le programme de pays du Mexique à partir du pôle de Panama et qu'il renforcera sa présence au Mexique (paragraphe 61). Compte tenu des problèmes auxquels le programme du Mexique est confronté et de la nécessité de collaborer avec plusieurs institutions nationales, organismes financiers internationaux et organisations de la société civile, il sera difficile d'assurer l'appui à partir du pôle de Panama. Pour le moyen et le long termes, l'hypothèse de création d'un bureau du FIDA au Mexique mérite d'être examinée.

III. Observations finales

17. IOE apprécie les efforts déployés pour donner suite aux recommandations de l'ESPP et demeure disponible pour toute contribution qui pourrait lui être demandée.